



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 16 Votants : 18

L'an deux mille vingt-cinq le 1^{ER} juillet le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND ; Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Rémy CHABANAT, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Héloïse FERRIER, Véronique SAUZEDDE

Ont donné procuration :

Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO
Sophie CARRE à Anthony BOURBONNAUX

Absent : Nicole MARQUES

Secrétaire de séance : Sylvette MARECHAL

DELIBERATION
Convention RASED
N°2025/07/38

Objet : Autres domaines de compétences des communes

- Considérant la convention entre les Communes de la circonscription éducation nationale de Thiers et la CCTDM
- Considérant la gestion administrative et comptable des participations financières des collectivités pour l'organisation du fonctionnement du Rased (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) et l'achat de matériel sont assurées par le pôle Education de la CCTDM

Madame le Maire informe que lors du comité de pilotage en raison des besoins il a été décidé d'augmenter de 1€/ élève et reste inchangé la participation pour l'achat de matériel. D'autre part il a été décidé d'ouvrir le comité de pilotage à l'ensemble des communes du RASED.

Madame le Maire donne lecture de la convention et de l'avenant.

AR Prefecture

063-216302653-20250701-20250738-DE
Reçu le 07/07/2025



COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2025

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve la participation de la commune d'Orléat
- Autorise Mme le Maire à signer la convention au nom de la commune

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

Le Secrétaire
Sylvette MARECHAL

AR Prefecture

063-216302653-20250701-20250738-DE
Reçu le 07/07/2025